



CLINIQUE JURIDIQUE DES ARTISTES DE MONTRÉAL
MONTREAL ARTISTS LEGAL CLINIC

Soirée d'info juridique le 3 mai

La Clinique juridique des artistes de Montréal (CJAM), en collaboration avec le [Conseil des arts de Montréal \(CAM\)](#), vous invite à la soirée d'information juridique mensuelle de CJAM. La soirée aura lieu le lundi 3 mai de 19 h 30 à 21 h 30 aux bureaux de CAM (1210 rue Sherbrooke Est).

Les soirées juridiques donnent aux artistes la chance de discuter de leurs problèmes légaux avec un bénévole qualifié pour 30 minutes. Après la consultation, le bénévole fera des recherches sur le problème afin de donner à l'artiste des informations juridiques pertinentes (habituellement dans les 10 jours ouvrables).

Si vous voulez prendre un rendez-vous ou vous voulez poser une question, veuillez envoyer un courriel à rsvp@cjam.info. Indiquez votre nom, vos coordonnées et votre langue de consultation préférée. Veuillez noter qu'une réservation est requise (et que les places sont limitées).